RAPPORT N° 2025/O2/257

# ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2025

REUNION DES 02 ET 3 OCTOBRE 2025

## RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

APPROBATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'EX-RD 11 : AMÉNAGEMENT D'UN CARREFOUR À SENS GIRATOIRE ENTRE L'EX-RD 11 ET LA RUE HENRI MAILLOT ET SÉCURISATION DU CARREFOUR ENTRE L'EX-RD 11 ET LA VOIE COMMUNALE DE L'ANCIEN HÔPITAL ET DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LA COMMUNE D'AIACCIU

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité



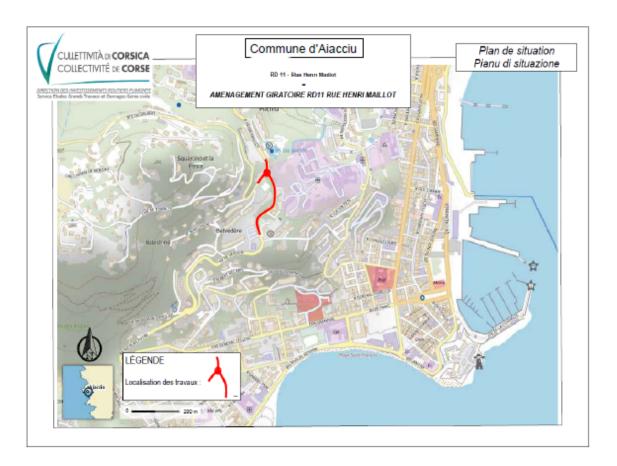
#### RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport vise à soumettre à l'approbation de l'Assemblée de Corse le projet de convention de financement avec la commune d'Aiacciu pour la réalisation du projet suivant : « Aménagement d'un carrefour à sens Giratoire entre l'ex-RD 11 et la rue Henri Maillot et sécurisation du carrefour entre l'ex-RD 11 et la voie communale de l'ancien Hôpital ».

#### I - OBJET DE L'OPÉRATION

L'ex-RD 11 assure la desserte des quartiers hauts d'Aiacciu et permet le contournement de la ville via la rue Henri Maillot, la route du Salariu et les ex-RD 11B et 111B via le col de Saint-Antoine. Par ailleurs, la réouverture prochaine de la voix de l'ancien hôpital va permettre de desservir le centre-ville, ce qui contribue à son rôle stratégique. Elle représente donc un axe important du réseau routier ajaccien et possède un rôle économique de grande importance, notamment pour son rôle de contournement et de desserte de la ville.

La section étudiée correspond aux carrefours entre l'ex-RD 11 et la rue Henri Maillot, ainsi qu'entre l'ex-RD 11 et la voie communale de l'ancien Hôpital. Ces carrefours présentent des caractéristiques nécessitant des aménagements de sécurisation.



## **II - SITUATION ACTUELLE**

Le cheminement piéton n'est pas continu. Les carrefours ex-RD 11 - Rue Henri Maillot et ex-RD 11 - et de la voie communale de l'ancien Hôpital ont des caractéristiques nécessitant des aménagements de sécurité (visibilité…).

Les photographies ci-dessous illustrent les défauts de la situation actuelle :





Carrefour ex-RD 11 - voie communale ancien hôpital



Ex-RD 11 en direction du CNFPT

## III - OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Les objectifs de l'aménagement sont les suivants :

- Sécuriser le carrefour ex-RD 11 rue Henri Maillot
- Sécuriser le carrefour ex-RD 11 Voie ancien hôpital (réouverture au public)
- Créer un cheminement piéton sécurisé sur l'ensemble du linéaire vers le Salariu, le quartier de l'Empereur et le CNFPT
- Aménager une bande cyclable
- Remettre en état la chaussée,
- Réaliser l'assainissement pluvial
- Transplanter les oliviers sur site

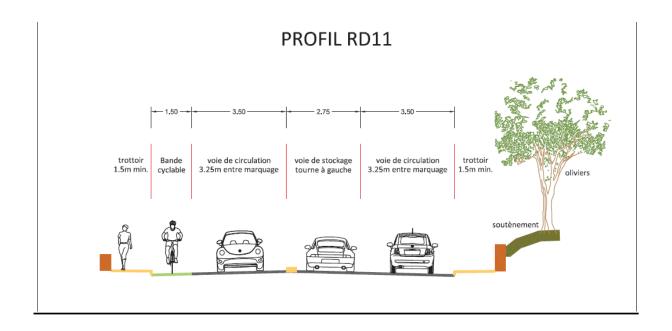
#### IV - AMÉNAGEMENT PROJETÉ

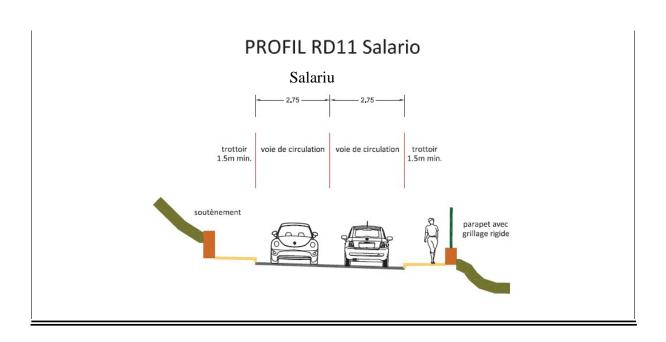
L'aménagement consiste en :

- La création d'un carrefour à sens giratoire entre l'ex-RD 11 et la Rue Henri Maillot
- La création d'un carrefour type tourne à gauche entre l'ex-RD 11 et la voie communale de l'ancien hôpital en renvoyant l'insertion sur l'ex-RD 11 vers le giratoire (pas de manœuvre de cisaillement en insertion sur l'ex-RD 11)
- Création de trottoirs sur l'ensemble du linéaire (bordure T2 béton, revêtement de trottoir en béton
- Création d'une bande cyclable dans le sens montant.

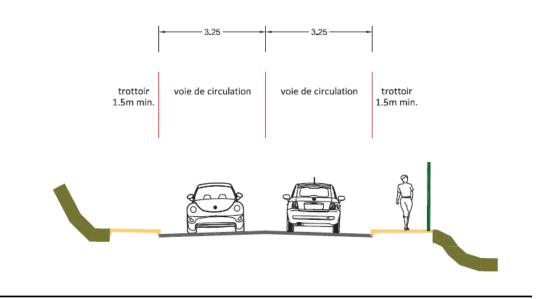
L'ensemble des aménagements est détaillé sur les éléments graphiques ci-dessous :

#### **Profils en travers type**:





# PROFIL RUE MAILLOT

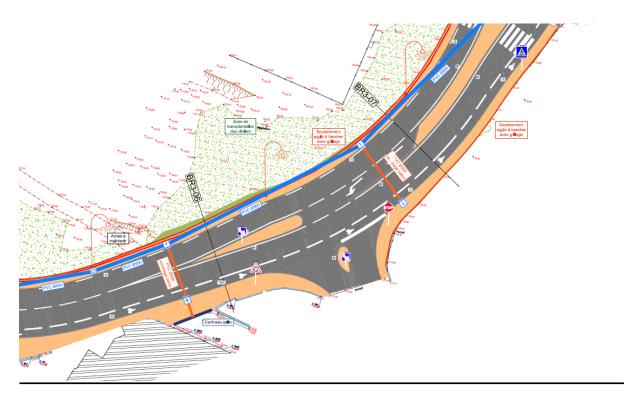


# <u>Vues en Plan</u>

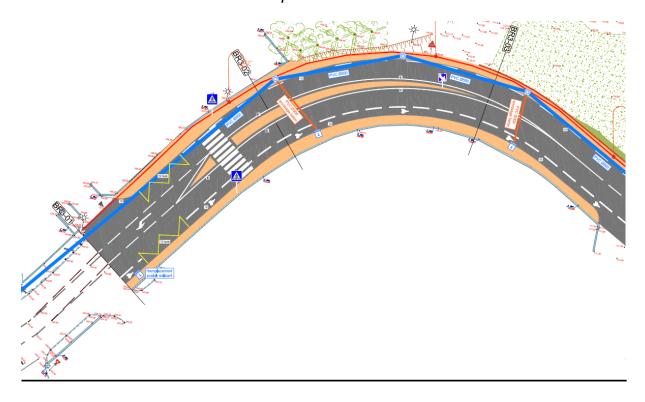




Carrefour Giratoire ex-RD 11 - Rue Henri Maillot



Carrefour ex-RD 11 - voie ancien Hôpital



Raccord Aménagement vers CNFPT

## **V - COÛT DE L'OPÉRATION**

TRAVAUX	MONTANT HT
Terrassements, réseaux, maçonneries	750 000 €
Revêtement Chaussée	185 000 €
Signalisation	20 000 €
Éclairage	50 000 €
TOTAL HT	1 005 000 €
TOTAL TTC	1 105 500 €

Soit un montant total arrondi intégrant des marges pour révisions ou aléas à 1 150 000 € TTC qu'il vous est proposé d'affecter sur une nouvelle opération 1121S330.

Cette opération est inscrite au PPI des infrastructures de transports 2026/2030.

#### **VI - FINANCEMENT**

En application de la délibération n° 19/233 AC de l'Assemblée de Corse du 25 juillet 2019 approuvant les nouvelles modalités de financement des travaux sur le réseau routier de la Collectivité de Corse en traversée d'agglomération, l'aménagement fera l'objet d'une convention de financement et d'entretien avec la commune d'Aiacciu.

Conformément à ces dispositions, la commune d'Aiacciu participera à hauteur de 45% des dépenses co-finançables, telles que détaillées à la convention.

La répartition financière sera donc la suivante :

Collectivité de Corse 792 000 €HT Commune d'Aiacciu 213 000 €HT

En conclusion, il est proposé à l'Assemblée de Corse :

- D'APPROUVER le principe et les caractéristiques principales du projet: « Aménagement d'un carrefour à sens Giratoire entre l'ex-RD 11 et la rue Henri Maillot et sécurisation du carrefour entre l'ex-RD 11 et la voie communale de l'ancien Hôpital », en application de la délibération n° 19/233 AC de l'Assemblée de Corse du 25 juillet 2019 approuvant les nouvelles modalités de financement des travaux sur le réseau routier de la Collectivité de Corse en traversée d'agglomération, pour un montant total de 1 005 000 €HT, soit 1 105 500 €TTC (hors marges pour aléas).
- D'AFFECTER les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération, soit
  1 150 000 €TTC avec marges pour aléas et révisions de prix.
- D'APPROUVER la répartition financière suivante en ce qui concerne l'opération (montant opération 1 005 000 € HT) :

Collectivité de Corse 792 000 €HT Commune d'Aiacciu 213 000 €HT

- **D'AUTORISER** le Président du Conseil exécutif de Corse à signer la convention d'entretien et de financement avec la commune d'Aiacciu.
- **D'AUTORISER** le Président du Conseil exécutif de Corse à acquérir les emprises nécessaires à la réalisation du projet, soit à l'amiable, soit judiciairement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.